

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.124
 Chaque ligne en sus, première ins..... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
 DU 9 MAI 1878.

LE CRIME DES FEMMES

PAR
 RAOUL DE NAVERY.

—Mon Dieu, dit Augustine, vous savez bien qu'arrivé à un certain degré d'âge et de force, l'arbre perd de sa valeur.

Pour les marchands, soit, mais non pour moi; ces vieux troncs moussus me charment; quant à la vieillesse sonne pour l'arbre et que l'écorce tombe, le soir ces blessures s'illuminent d'une lueur phosphorescente; et puis, quelles branches condées, quel les racines tordues, quelle chevelure merveilleuse, sans compter les guis sombres à boules transparentes qui s'y suspendent en bouquets, les agaries amandouvières qui y étalent leurs rondelles de pourpre et d'or, pareilles à une fleur charnue, et les mousses blanches, frisées comme des dentelles, et les lierres qui font robe d'hiver au tronc frieux! Puis les hôtes de ces mêmes arbres, les pie-vvert dont le bec sonne sur ce bois, les processions de fourmis grimpaat sur l'écorce, les nids de colombes placés au sommet, les coccons de papillons dissimulés dans les feuilles enroulées, les abeilles y fondant un république Ah! ma chère, la vie des arbres est une vie complexe, et je suis de Paris de François d'Assises, qui était un poète et qui devint un saint: "Que de bons conseils nous donnent les ormeaux et les hêtres!"

—N'en parlons plus, dit Augustine.

—Soit, mais retenons à ceci: As-tu besoin d'argent.

—Mon Dieu, répondit Augustine, oui et non; je ne dépense aux Haussois; mais en revanche, à Paris, la toilette est d'un prix fon.

—Tu auras demain trois mille francs.

Augustine sauta au cou de son mari.

—Tu manques de franchise avec moi, dit celui-ci, ne me connais-tu pas encore?

—Je sais combien vous me gênez, je n'en veux pas abuser.

—Oh! je suis tranquille, dit M. Courcy avec une noble confiance.

Tout le reste du jour, Augustine se montra gaie; le lendemain, elle envoya quinze cents francs à sa lingère et autant à son costumier. Pendant une quinzaine elle respira Benjamin radieux de sa bonne humeur, se félicitait de l'avoir achetée au prix d'un faible sacrifice, mais bientôt sa femme retomba dans ses préoccupations; quelques lettres venues de Paris la rendaient soucieuse; elle demanda l'avance de six mois de pension.

—Je ne te refuserais pas, ma chère, dit M. Courcy, mais j'avoue que cela dérange un peu mes combinaisons. Tu vas trop vite. Je ne t'adresserai point de reproches, je te prie de remarquer que la construction du théâtre, l'arrangement et la décoration des Haussois ont absorbé cent vingt mille francs. Ce n'a pas été pris sur le revenu, mais sur le capital. Cinq années d'une

vie semblable à celle que nous avons menée me ruinerait complètement. Tu es jeune, élégante, belle, un peu coquette, tu as fait des dettes... Il s'agit de les payer. Ne rougis pas trop; ton mari est ton meilleur ami... Je travaillerai pour combler ce déficit. Seulement, cette fois, dis-moi tout!

Tout! avouer l'éclat de la ceinture; parler de cette terrible note du bijoutier, Augustine ne l'osa pas encore. Et puis, il lui restait trois mois. Quand elle n'aurait plus que ce fournisseur, elle verrait. Benjamin l'aimait tant qu'il pardonnerait... Augustine répondit timidement qu'elle devait dix-huit mille francs.

M. Courcy ne put s'empêcher de s'écrier:

—Mais tu es folle, mon enfant! dix-huit mille francs! plus sept mille cinq cents francs avancés sur ta pension, mille écus donnés il y a quinze jours; trente mille francs dans cet hiver! gaspillés en robes, en chiffons!

—Nous sommes riches, dit Augustine.

—Un négociant ne l'est jamais avant de s'être retiré des affaires, un traité commercial, une grève, la faillite d'un banquier peuvent me ruiner. N'ajoute pas à ces chances terribles, qui m'obligent à rester sans cesse anxieux sur la brèche, l'angoisse dans laquelle me jetteraient tes imprudences.

—Pourquoi n'augmentez-vous pas vos revenus? demanda Augustine.

—Par quel moyen?

—En jouant à la Bourse.

—Une liquidation mauvaise pourrait me perdre; la Bourse est un jeu monstrueux dans le gouffre duquel je ne jetterai pas une parcelle d'une fortune honnête. Et puis, pour jouer avec des chances de succès, il faut habiter Paris.

—Je ne vous en empêcherai pas.

—Quitter les Haussois!

—Je ne suis pas manufacturier, moi!

—Tu es ma femme! Comme telle, tu n'as pas le droit de séparer mes intérêts des tiens. Madame Barthier n'est-elle pas fermière, depuis que son mari est devenu gentleman-farmer! Avec quel aimable empressement elle la seconde dans ses travaux; avec quel zèle intelligent elle l'encourage dans ses améliorations, et comme elle en calcule avec joie les bénéfices!

—Lois est parfaite, cela est convenu, dit Augustine d'un air de mauvais humeur. Il vous eût fallu pour compagnie une jeune fille moitié abeille, moitié fourmi, et je suis une linotte doublée d'un papillon. J'en suis véritablement bien fâchée! Mais il fallait m'étudier avant de m'épouser. Les unions hâtives ne valent jamais rien!

—Pour qui parlez-vous, Augustine?

—Oh mon Dieu! pour nous deux. Je n'ai pas cru en me mariant à un riche manufacturier, qu'il me préférerait l'attirail de ses ateliers et la population de sa fabrique.

—Je ne vous préfère rien, Augustine, et vous le savez. Cependant j'aime, je l'avoue, cet attirail dont vous parlez avec mépris et dont les rouages vous gagnent l'or que vous dépensez si vite. J'aime cette population ouvrière dont j'ai conquis l'estime et le dévouement, et dont votre légèreté a failli compromettre le bonheur et la prospérité. Jusqu'à ce jour, j'ai mis ma joie à satisfaire vos

fantaisies, si ruineuses qu'elles fussent, vos caprices, si fous qu'ils m'aient semblé. Mais je me vois à regret forcé de vous le dire, mon amie, il faut rompre avec des habitudes qui ruineraient ma maison sans réaliser votre félicité. Prenez la meilleure part de ma vie, dépensez les trois quarts des revenus, mais n'allez jamais au-delà; vos dettes une fois payées, jurez-moi de n'en plus jamais contracter.

—Vous me les reprochez assez amèrement pour m'en ôter l'envie.

—Vous devenez injuste Augustine.

—Après tout, ajouta madame Courcy entre ses dents, on ne peut exiger d'un manufacturier les façons d'un prince.

Benjamin se redressa sous cette parole.

—Peut-être, dit-il, ai-je le droit de me montrer plus fier de cette fortune laborieusement gagnée, que ceux qui jouissent d'une richesse héréditaire. Chaque pièce d'or, chaque billet de banque est fait de mes sueurs; prenez garde qu'il y tombe des larmes.

—M'aimez-vous assez pour cela?

—Je t'aime plus que tu saurais le comprendre, car certains mots prennent sur tes lèvres une férocité dont tu ne sembles pas te douter.

—Ce sens-là me manque peut-être, dit Augustine.

—Vous avez vos nerfs aujourd'hui, ma chère, sans cela vous ne me diriez pas de semblables choses.

—Mes nerfs! s'écria madame Courcy d'une voix âpre; vous voilà bien comme les autres hommes, mettant nos desirs, nos aspirations, nos volontés sur le compte d'une irritabilité malsaine! Si nous sommes froissées d'un refus égoïste, vous dédaignez de comprendre les blessures de notre orgueil ou de notre tendresse, et les paroles amères qui nous échappent à la fin sont! ça s'explique! Aidez-moi donc! si nous nous accusons de ne pas vous aimer, si nous jugeons durement le mariage parce que le mari de la saison l'année ne ressemble pas au mari de la lune de miel, ce sont nos nerfs aussi! Quand lassée de votre indifférence placide et de l'aveugle confiance dont votre latuité nous honore, nous prêtons l'oreille à des voix plus douces, c'est votre faute! La femme n'est pas une malade, comme l'a dit Michelet, mais un être sensible dont il faut ménager les susceptibilités; c'est un être fugace aussi, ce n'est pas le tout de le prendre, il faut savoir le garder.

Un nuage sombre passa sur le front de M. Courcy. Augustine le regardait, froidement, cruellement, battant de son petit pied le coussin de tapisserie. Les paroles grosses de raison et d'arithmétique qu'elle venait d'entendre, reveillaient tous ses mauvais instincts. Le nom d'Orlovsonna dans son cœur comme une note oubliée; elle se souvint de sa beauté, de sa grâce, du caractère étrange de sa physionomie; elle se rappela l'accent avec lequel il prononçait certains mots; elle se rappela surtout qu'il l'avait aimée, et s'accusa d'avoir quitté Paris sans le voir une dernière fois. Elle regarda son mari, le trouva vulgaire, lourd, déplaisant. Puis, elle haussa les épaules et poussa un soupir.

(A Continuer.)

Les Pianos de WEBER & CIE., de Kingston

VICTORIEUX

A l'Exposition de Philadelphie 1876.

Rapport Officiel de la Commission du Centenaire.

Diplôme et Médaille d'Honneur et de Mérite, accordés aux Pianos de Weber & Cie., de Kingston.

DIPLOME.

Exposition Internationale de Philadelphie 1876

La Commission du Centenaire des Etats-Unis, ayant examiné le rapport des juges, a accepté ce qui suit conformément au rapport.

RAPPORT DE LA COMMISSION

Produit

PIANO CARRE

Nom et adresse de l'exposant

WEBER & CIE., KINGSTON.

Le soussigné ayant examiné le produit ci-dessus, le recommande respectueusement à la Commission du Centenaire des Etats-Unis pour récompense, et cela pour les raisons suivantes, savoir:

Pour le TON, la TOUCHE et la SUPÉRIORITÉ de MAIN-D'ŒUVRE.

(Signature du juge) K. H. OLIVER.

Approbation des juges

J. Schiedmayer,	P. T. Krupka,
Jas C. Watson,	Geo. F. Bristow,
W. Thompson,	J. E. Hilgard,
Ed. Favre Perret,	E. LeVasseur,
F. H. P. Barnard,	Joseph Henry.

Vraie copie de l'acte authentique

FRANCIS A. WALKER,
 Chef du Bureau des Juges.

Donné par autorité de la Commission du Centenaire des Etats-Unis en confirmation à l'acte du Congrès.

Philadelphie le 27 septembre 1876.

L. J. CAMPBELL, A. T. GOSHORN,
 Secrétaire, Directeur Général.
 J. H. HAWLEY,
 Président.

En vente seulement chez

BERNARD & ALLAIRE,

6, rue la Fabrique, Québec

22 avril 1878.

CÉLÈBRE ONGUENT DE GRACE

REMEDE CERTAIN pour les MAI-ETI.



PREPARE PAR

Seth W Fowles & Fils

86, Avenue Harrison, Boston, Mass

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inconnue au monde entier par William Grace, chirurgien dans l'armée de la république. Il s'en est servi pour guérir des milliers de guérisons d'ortie, d'eczéma, de gonorrhée, de l'écoulement de la science des maladies vénériennes, d'empyème de Papeque, et tous ceux qui ne connaissent le regardent comme un bienfaiteur public.

PREPARE PAR

Le célèbre onguent de Grace guérit

Les plaies, les ulcères, les dartres,

Le mal de gorge, le mal de tête, l'érysipèle, les durillons, la toux, les gonorrhées.

Les brûlures, La gale, Les hémorroïdes, Les plaies et venimeuses, Les cors, Les morsures, Les verrues, Les psoriasis, Les cancers, Les ulcères, Les piqûres, Les tumeurs, Les gonorrhées, Les échardes, Les contusions, Les ampoules, Les panaris, Les talons, Les rousses, Les feroncles, Les orlets, Les rognes, Les plaques, Les tumeurs, Le goitre, Les éruptions causées par le frottement. Pour les plaies de piques de maringouins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de drogues aux Etats-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, \$ 1.00.

7 Juillet 1877-1a

NOUVEAU

Magasin

AU

BON MARCHÉ

Coin des rues St. Jean et Collins

N. GARNEAU

ci devant de la société FYFE & GARNEAU ouvrira un nouvel Etablissement de Nouveautés

LUNDI PROCHAIN, 29 AVRIL

Québec, 25 avril 1878.

Restaurant Delmonico

Coin des rues St. Pierre, St. Paul et Sault-au-Matlot.

J. T. LEVALLÉE, Propriétaire

M. LEVALLÉE prend cette occasion de remercier ses nombreux pratiques et ses amis de l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux, et leur apprend qu'il vient de faire subir à son établissement des réparations et un nettoyage qui en font un des premiers restaurants de Québec.

Il ouvrira de nouveau LUNDI, le 29 du courant.

Lunch de Midi à 3 heures.

Repas servis à demande de 6 heures à 11 heures P. M.

Mets exquis, Vins délicieux, Liqueurs délicieuses, Cigares de première qualité.

J. T. LEVALLÉE,

Delmonico Restaurant.

Québec, 24 avril 1878.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MUTUELLE

AVIS AUX ACTIONNAIRES.

Une Assemblée Générale des membres de la Société de Construction Mutuelle est par le présent convoquée pour LUNDI, le 13 MAI prochain, à SEPT heures P. M. précises, dans les Bureaux de la dite Société, No. 13, rue St Jacques, Basse-Ville de Québec.

Le but de cette assemblée est la prise en considération des dispositions de l'Acte intitulé "Acte pour incorporer la Société de Construction Mutuelle sous le nom de la Société de Prêts et Placements de Québec et pour d'autres fins," passé durant la présente Session du Parlement Fédéral, et leur approbation et ratification tel que pourvu par la Section 12 du dit Acte; 2o. la révoation des Règlements actuels de la dite Société de Construction Mutuelle, et l'adoption de nouveaux Règlements pour la régie et le bon fonctionnement de la dite Société de Prêts et Placements de Québec.

Cette convocation est faite conformément et en vertu de la Section 11 du susdit Acte.

LOUIS BOURGET,

Président,

Société de Construction Mutuelle.

Québec, 25 avril 1878.

GRAINES DE JARDINS, DE FLEURS ET DE CHAMPS.

Une grande variété de Graines de Jardins, de Fleurs et de Champs, en mains et à vendre en gros et en détail.

Chez

J. J. VELDON,

Pharmacien,

122, rue St. Joseph, St. Roch.

GBAINES DE FLEURS.

Une douzaine de paquets de 5 cents, de Graines de Fleurs assorties, expédié par la maille à n'importe quelle adresse, sur l'envoi de 50 cents.

Adressez

J. J. VELDON,

Marchand de Drogues,

122, rue St. Joseph, St. Roch.

GRAINES DE JARDINS.

Une douzaine de paquets de Graines de Jardins (Légumes), expédié par la maille franc de port, sur l'envoi de 50 cents.

Adressez

J. J. VELDON,

122, rue St. Joseph, St. Roch.

Québec, 17 avril 1878-uo

ANNONCES NOUVELLES.

Avis.—J. B. Pruneau.
E. J. Angers, Notaire.
Ecole Normale Iaval.—P. Lagacé.
Cour de Circuit.—L. Z. Duval.
Départ des Mallets.—J. B. Pruneau.
Tapis et Prelarts.—Glover, Fry & Cie.
Marchandises Sèches.—F. X. Lepage.

QUEBEC,

JEUDI, 9 MAI 1878.

UN CONFLIT.

L'esprit de provocation et la belliqueuse ardeur qui animent la majorité du Sénat, ne pouvaient manquer d'amener à la fin un conflit entre les deux Chambres. La collision vient d'avoir lieu au sujet du contrat de location de l'embranchement de Pembina. Le Sénat ayant amendé le bill adopté par la Chambre des Communes et à l'effet d'exiger que le contrat relatif à l'embranchement de Pembina, lui soit soumis, la Chambre a répondu en passant les résolutions suivantes :

Résolu, Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour informer leurs Honneurs que cette Chambre n'acquiesce pas à l'amendement fait au bill (No. 52), intitulé : " Acte pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique de 1874," pour les raisons suivantes :

Parce qu'il est contraire à la pratique uniforme du Parlement, que les contrats que l'exécutif a été autorisé à passer, soient soumis à l'approbation de la Chambre haute.

Parce que, comme sanction de cette pratique, l'exécutif a été autorisé par l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique de 1874, à soumettre tous les contrats pour la construction de cette grande entreprise à la Chambre des Communes seulement.

Parce que, comme autre sanction de cette pratique, l'exécutif a été autorisé par le même acte à passer des contrats pour le louage ou l'exploitation des embranchements de chemin de fer en connexion avec toute autre chemin de fer soumis à l'approbation de la Chambre des Communes seulement.

Parce que, conformément au principe en vertu duquel l'approbation du Sénat n'était pas nécessaire pour ces contrats, elle ne devait pas être requise, relativement à un contrat pour louer ou exploiter un autre embranchement de chemin de fer.

Ordonné que le greffier porte le dit message au Sénat.

A cette motion adoptée par un vote écrasant à la Chambre, le Sénat a répondu par les résolutions que voici, qui ont été adoptées à une majorité de 15 voix :

Que le greffier se rende à la Chambre des Communes pour rapporter le bill intitulé : " Acte pour amender l'acte du chemin de fer canadien du Pacifique, 1874," et informer cette Chambre que le Sénat insiste sur ces amendements faits au dit bill auquel les Communes refusent d'acquiescer, pour les raisons suivantes :

1. Pour la raison que, sans cet amendement, le bill pourvoierait à la disposition d'une propriété publique pour un certain nombre d'années, sans que les conditions du transfert eussent été approuvées par les deux Chambres ;

2. Pour la raison que les conditions du bail d'un chemin de fer aboutissant à un pays étranger et formant le seul débouché de la Province de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, en attendant l'achèvement du chemin de fer du Pacifique à l'est de la Rivière-Rouge comportent des questions d'intérêt public qui devront vraisemblablement influencer d'une manière importante sur la direction du trafic et sur la prospérité du Canada, et qu'un bail de cette nature est un de ces contrats qui doivent être déposés devant le Sénat aussi bien que devant la Chambre des Communes, avant d'être mis à exécution ;

3. Pour la raison que la pratique en Parlement, dont il est fait mention dans la première raison du message de la Chambre des Communes, ne s'est jamais appliquée qu'à des contrats relatifs à l'achèvement des travaux publics, pour lesquels des sommes d'argent votées par les Communes sont en voie d'être dépensées, les contrats autres que ceux ayant toujours été soumis à l'approbation des deux Chambres, comme dans les cas suivants :

(a.) Le transfert de l'embranchement du chemin de fer de Windsor, Nouvelle-Ecosse, à la compagnie du chemin de

fer des comtés de l'ouest, et la convention pour l'exploitation de ce chemin de fer dans l'intervalle. (Résolutions de la Chambre des Communes, 23 mai 1873, et du Sénat, même jour—ch. 16 des statuts de 1874.)

(b.) Le transfert du chemin de fer de Fictou et Truro, autorisé en faveur de toute compagnie qui construirait un chemin de fer du détroit de Canso, avec autorisation de pourvoir à sa disposition temporaire dans l'intervalle. (Résolutions de la Chambre des Communes du 19 mai 1874 ; ch. 46 des statuts de 1877.)

(c.) Contrat pour le service postal océanique en 1899 (32 et 33 Vic., en 6) ; et aussi celui de 1873 (36 Vic., ch. 33), à cause de leur portée générale sur le commerce et les affaires du pays. Ces divers contrats furent soumis à la condition d'être approuvés par les deux Chambres du Parlement.

4. L'acte du chemin de fer du Pacifique de 1874 ne fut soumis au Sénat qu'à la fin même de la session, il fut délibéré en comité la veille de la prorogation ; le bill ne fut pas examiné clause par clause, et la disposition ayant trait au louage d'un embranchement de chemin de fer destiné à relier le terminus oriental du chemin de fer du Pacifique aux voies ferrées existantes ou projetées, échappa à l'attention de cette Chambre ; sans cela, elle n'aurait pas été adoptée.

Il est probable que le gouvernement, fort du droit exclusif de contrôle de la Chambre sur les contrats, droit exclusif que M. Blake a parfaitement établi, passera outre et donnera le contrat sans se préoccuper davantage de la protestation du Sénat.

NOUVELLES POLITIQUES.

Nous n'avons pas de nouvelles officielles de Chicoutimi, mais le *Morning Chronicle* de ce matin, nous apprend que M. Price est élu dans ce comté par une grande majorité.

Les hons. MM. Joly, Marchand et Baedand sont de retour à Québec hier matin.

Mardi soir, le Lieutenant-Gouverneur Archibald, Melles Archibald, et les hons. M. Starnes, Chauveau et Ross ont dîné chez Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur à Spencer Wood.

Le *Courier* admet enfin que le parti conservateur est battu, non par la corruption et les menées corruptrices (ce qui est bon à noter), mais par suite du manque d'organisation du parti tory.

Le *Courier* aura beau y faire, le parti tory est sur la pente de la décadence. Il roule, roule et roulera dans le précipice où disparaissent tous les gouvernements prévaricateurs et corrompus.

Il a commencé à dégringoler en 1873, et il est sur le point de disparaître dans l'abîme de ses iniquités.

C'est à l'Hôtel Windsor à Montréal qu'a eu lieu le caucus conservateur. On veut nous faire croire que le caucus s'est occupé des élections fédérales.

C'est plutôt pour panser les blessures qu'il a reçues dans la dernière lutte, que le parti tory a tenu caucus.

RÉSULTAT DES DERNIÈRES ÉLECTIONS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Opinion d'un journal conservateur.

Nous traduisons de la *Gazette de Sherbrooke*, journal conservateur et organe de l'hon. M. Robertson, ex-trésorier de cette Province, les commentaires qu'elle fait sur la question politique et constitutionnelle dernièrement soumise au peuple de cette Province :

" Nous avons la satisfaction de savoir que, dès son début au pouvoir, nous avons averti le gouvernement de Boncherville que par sa conduite, il s'aliénait la partie la plus libérale et la plus réfléchie du parti conservateur. Nous sommes encore tellement de cette opinion que, sans le coup d'état du Lieutenant-Gouverneur, nous nous serions placés dans les rangs de ceux qui ont combattu ce gouvernement. Et si le parti conservateur revient au pouvoir, il devra bien faire attention de ne pas blesser et maltraiter ses amis comme l'a fait l'ex-gouvernement."

PARLEMENT FEDERAL.

Séance du 6 mai.

M. MACKENZIE fait motion que les mesures du gouvernement aient la préséance mercredi matin immédiatement après les affaires de routine. Adopté.

M. WHITE (Renfrew) attire l'attention de la Chambre sur la question du chemin Dawson au sujet du rapport du comité de l'émigration et de la colonisation référe.

MM. KIRKPATRICK, HOLTON et BLAKE disent que cette question est amenée d'une façon irrégulière, et elle est en conséquence abandonnée.

M. MACKENZIE présente plusieurs rapports.

Sur motion pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat sur l'acte du chemin de fer du Pacifique, M. MACKENZIE dit que la Chambre ne peut consentir à de tels amendements. (Écoutez ! Écoutez !) De tels pouvoirs n'ont jamais été concédés par le parlement britannique, et en conséquence il fait motion que la Chambre ne concurre pas dans les amendements du Sénat.

M. TUPPER parle contre les propositions de M. MacKenzie.

Après quelques remarques de l'hon. M. MACKENZIE, l'hon. M. BLAKE soutient la position prise par le chef du cabinet.

M. HOLTON parle dans le même sens.

MM. TUPPER et LANGEVIN maintiennent le droit du Sénat à passer les amendements en question.

Après un long débat auquel prennent part MM. Ryan, Tupper, MacKenzie, Holton, Desjardins, White (Hastings), Masson, Blake, la motion est adoptée, et sur la demande d'une division, le vote est pris donnant 92 pour et 32 contre.

L'ORATEUR a fait rapport que le Sénat a adopté une adresse relativement aux frontières Nord et Nord-Est de la puissance.

L'HON. M. MILLS fait motion que la Chambre concurre dans l'adresse du Sénat.

L'HON. M. MacKENZIE propose la troisième lecture de l'acte pour mieux prévenir les attentats sur la personne, en certaines parties du Canada, jusqu'à la fin de la prochaine session fédérale.

M. WHITE (Hastings) félicite M. Blake sur l'opportunité et le bon esprit de cette mesure. Il fait un long discours sur les troubles entre Orangistes et Irlandais catholiques qui ont motivé l'introduction de ce bill.

M. DEVLIN dit que si les Orangistes célèbrent le 12 juillet par une procession, cela sera considéré comme un offense et une insulte, et il craint beaucoup qu'une pareille démonstration amène une effusion de sang, une émeute et des désordres qui seraient regrettés par la population du pays. Jusqu'à l'année dernière, on n'a jamais tenté de faire une procession orangiste dans les rues de Montréal, et peut-être, ajoutet-il, qu'il n'est pas hors de propos de dire que dans la province de Québec, la population protestante n'est seulement de 150,000 milles âmes. Cette province est par conséquent essentiellement catholique, et les processions orangistes sont sûres d'y froisser le sentiment populaire.

M. ROCHESTER dit qu'il partage les opinions exprimées par M. White, le député de East-Hastings. Les Orangistes de Montréal, à son avis, ont autant le droit de marcher en procession à Montréal que les *Ribbonmen* à Toronto.

M. BLAKE dit qu'il n'a pas l'intention de prolonger le débat sur ce point ; il désire seulement exprimer sa satisfaction de voir que les honorables membres des deux côtés de la Chambre s'accordent sur l'excellence de sa mesure.

Une discussion s'élève au sujet des estimés supplémentaires en général. M. CARTWRIGHT fait observer qu'on pourrait obvier à beaucoup de difficultés en changeant l'année fiscale, comme il l'a suggéré l'année dernière en faisant terminer le ler d'avril.

L'item est approuvé.

Les items suivants sont adoptés :

L'item touchant le prêt fait aux Métonites.

L'item de \$23,854 pour les munitions fournies aux volontaires.

Item de \$10,978 pour accoutrements des volontaires.

L'item pour les salles d'exercices et les cibles pour l'usage des volontaires.

Item de \$9,626 pour l'entretien des batteries d'artillerie des garnisons.

Item de \$28,883 pour la police montée, dépenses pour les casernes, 1875-76 et 1877-78.

Item de \$9,800 pour améliorer la navigation des rivières.

Item de \$26,376 pour la Maison de Douane à Guelph.

Item de \$3,237 pour réparations des fortifications de Québec et Lévis.

Estimés pour compléter l'entrepôt de douane et le bureau de poste à Montréal.

Item \$50,000 édifices publics à St. Jean, N. B., montant pour warrant spé-

cial afin d'enlever les décombres après l'incendie et rebâtir.

Item \$34,587.88, édifice à Battleford, territoire du Nord-Ouest.

Item \$19,106.89 bâtimens du pénitencier, Colombie Anglaise.

Item \$5,000, consommation de gaz, édifices publics à Ottawa.

Item \$6,533.31, havre de Cobourg.

Item \$9,630.37 brise-lames, etc., N. B.

Item \$1,343.87 brise-lames Cow Bay, Colombie Anglaise.

Item \$8,400 brise-lame Colville Bay.

Item \$11,000 phares, etc.

Item \$5,000 pour aider à construire une ligne de télégraphe entre Matane et la rivière aux Renards.

Item \$300, inspection des bateaux à vapeur.

Item \$10,927.66, Indiens de Manitoba et du Nord-Ouest.

Item \$70,000 pour la Commission des pêcheries.

Item de \$12,050 pour payer les services rendus par Sir A. T. Galt.

Après des explications les autres items des estimés supplémentaires sont votés. Sur motion de M. MacKenzie le bill concernant la colonisation, le bill pour pourvoir à l'enregistrement des biens de famille dans les territoires du Nord-Ouest, les résolutions pour autoriser les Commissaires du havre de Montréal à accorder des licences à une nouvelle classe de pilotes et le bill concernant l'usage du papier, timbré, sont rayés des ordres du jour.

Le bill pour amender l'acte concernant la falsification des aliments est lu une seconde fois.

La chambre se forme en comité sur ce bill qui est rapporté et lu une troisième fois.

Deux messages sont reçus de Son Excellence transmettant de nouveaux estimés supplémentaires.

La chambre se forme en comité pour prendre en considération le bill pour prohiber la vente des boissons enivrantes.

La 17me clause est amendée.

Le bill est lu une troisième fois.

Après une courte discussion, la chambre se forme en comité pour prendre en considération des résolutions pour l'octroi annuel d'une somme de dix milles piastres pour les écoles du Manitoba, pendant l'espace de trois ans, laquelle somme sera remboursée au gouvernement à même le produit des premières ventes de terres réservées pour les fins d'éducation.

Les résolutions sont rapportées, et un bill basé sur icelles est présenté et lu une seconde fois.

La chambre s'ajourne à 1.55.

COMTÉ DE LÉVIS.

	Pâquet	Couillard
Quartier Notre-Dame.	181	483
" Lauzon.....	106	115
" St. Laurent.....	144	239
Notre-Dame de Lévis.	52	93
St. David.....	11	105
Village Bienville.....	97	70
" Lauzon.....	299	275
St. Joseph.....	124	77
St. Romuald.....	316	185
St. Jean Chrysostôme.	160	33
St. Nicolas.....	250	95
St. Etienne.....	68	50
St. Téphore.....	19	13
St. Henri.....	291	93
St. Lambert.....	95	100
	2213	2031
	2031	

Majorité pour Pâquet, 182

COMTÉ DE LISLET.

	Dupuis	Marcotte
St. Roch des Aulnets	1	70
" " " " " "	2	61
St. Louise No. 1.....	70	25
" No. 2.....	38	19
Elgin Ste. Perpétue	1	34
" St. Pamphile	2	45
St. Eugène.....	77	44
Islet No. 1.....	61	50
Islet No. 2.....	80	8
Islet No. 3.....	89	23
St. Cyrille.....	34	50
St. Aubert No. 1.....	24	90
St. Aubert No. 2.....	10	12
St. Jean No. 1.....	27	82
St. Jean No. 2.....	25	83
	745	601
	601	

Majorité pour Dupuis, 144

QUEBEC-EST.

Voici l'état de la votation dans Québec-Est.

	Shehyn	Samson
Quartier Jacques-Cartier	679	278
Quartier St. Roch.....	567	270
St. Sauveur.....	661	340
St. Roch Nord.....	88	49
	1995	937
	937	

Majorité pour Shehyn, 1958

AFFAIRE COMPROMETTANTE.

La Cour Criminelle fait en ce moment le procès de James Sprungli, accusé d'avoir volé un billet anglais de £100 et deux de £10 à un M. Oliver, à bord du steamer *Circassian*, en mer, en novembre dernier.

A ce sujet, voici ce que nous lisons dans le *Morning Chronicle* d'hier matin, sous le titre : *Un honteux scandale* :

" Un incident dont le public vient d'être informé pour la première fois par la déposition du Greffier de la paix dans le procès de James Sprungli, hier, nous fournit une autre jolie preuve de la manière dont la loi, l'équité, et une foule d'autres bagatelles, étaient habituellement foulées aux pieds par l'ex-procureur-général Angers.

" M. Murray, greffier de la paix, a produit en Cour les différentes sommes d'argent, etc., trouvées par la police dans les compartiments secrets de la valise de Sprungli et confiées à sa garde, en qualité de Greffier de la paix.

" On verra par le rapport de la Cour Criminelle d'hier, que M. Murray n'a pas pu produire huit billets ou traites de la valeur de £10 sterling, mais a produit à leur place, un ordre de l'ex-Procureur-général Angers, signé par M. Caron, autorisant la remise de ces billets à l'avocat du prisonnier.

" On a aussi produit le reçu donné par M. Allevy, avocat de Sprungli, pour ces billets ou traites."

" Il ne faut certainement pas une longue expérience légale pour comprendre, au premier coup d'oeil, la malhonnêteté et l'injustice du premier officier en loi de la Couronne, en retirant des mains du gardien à qui il avait été confié, partie de l'argent trouvé sur un prisonnier accusé de plusieurs vols considérables. Il n'est pas question de savoir comment l'argent ainsi obtenu par l'avocat du prisonnier, a été employé ; s'il a servi à payer les dépenses faites par Sprungli en choses de luxe ou de nécessité, pour rencontrer ses obligations personnelles ou payer un avocat pour sa défense. Il n'est pas improbable que les £80 ainsi remis sans raison à une personne soupçonnée de vol, puissent être réclamés par quelqu'un, s'ils ne sont pas réellement partie de la propriété d'une banque de Londres qui a intenté une poursuite, au civil, contre le prisonnier, pour avoir de lui une somme considérable d'argent qu'on dit être le produit d'une traite volée.

" Nous osons affirmer qu'il n'y a pas de précédent pour appuyer l'émission d'un ordre aussi scandaleux.

" La déloyale partialité de l'ex-procureur général Angers dans cette affaire peut être mieux comprise, si on la compare avec sa conduite dans l'affaire Bartley. On trouva quatorze piastres sur la personne de Bartley lorsqu'il fut arrêté, et quoiqu'on n'ait jamais prétendu que cet argent n'était pas légalement et honnêtement le sien, le malheureux prisonnier dans la prison de la Beauce n'ayant pas la bonne fortune d'être défendu par l'un des amis politiques de M. Angers, n'a pas encore eu un seul sou de son argent qui lui ait été remis."

LA GUERRE D'ORIENT.

Londres, 8.

La Reine passera les troupes en revue lundi à Aldershot.

Une dépêche de Berlin mande que la Russie refuse de remettre en liberté les tures, prisonniers de guerre.

Constantinople, 9.—Les russes ont transporté la plus grande partie de leurs approvisionnements de San Stefano à Chatalga.

Bucharest, 8.—Tous les officiers en congé de l'armée roumaine, ont reçu ordre de se rendre à leurs régiments respectifs dans la Petite Wallachie où le Prince Charles doit sous peu passer l'armée roumaine en revue.

On attend à Jassy 49,000 soldats russes de renfort.

Paris, 8.—L'Estafette rapporte que depuis quelques jours de nombreuses escouades de marins russes passent par la France, s'embarquent au Havre et même à Liverpool pour l'Amérique pour prendre la conduite des vaisseaux achetés aux américains par les russes.

Aden, 8.—Plusieurs transports an-

glais avec des troupes des Indes sont passés aujourd'hui.

Londres, 8.—Le comte Schouvaloff ambassadeur de Russie en Angleterre, est chargé de négocier une entente entre la Russie et le Royaume-Uni.

LA DAME BLANCHE.

DEUXIÈME REPRÉSENTATION.

Il y avait, croyons-nous, plus de monde à la deuxième représentation de la Dame Blanche, qu'à la première, à laquelle, cependant, il y avait foule.

Le public, français comme anglais, envahit la salle, et c'est de notre meilleur monde en tenue de gala.

La Renommée aux cents bouches, publie aux quatre coins de la ville, les choses charmantes que l'on entend en ce moment à la Salle de Musique.

Que l'on se figure donc un peu la bonne aubaine! Une compagnie d'opéra; un opéra complet, et du meilleur cru encore; un opéra que quelques fragments connus à Québec avaient déjà rendu populaire.

Nous ne croyons pas que, même à Montréal, la compagnie ait chanté l'opéra avec plus de succès qu'hier soir. La représentation a été supérieure à la première, et à mesure que les acteurs s'habituent à la salle, à leur auditoire, les représentations n'en sont que plus parfaites.

C'est pour cela que nous attendons avec impatience celle de ce soir qui sera le bouquet de la série.

Les artistes ont été couronnés d'applaudissements, de fleurs, et même il y a eu quelque chose de nouveau et d'infiniment délicat parmi les compliments adressés à Mlle Hassani, Mad. Filiault, Mlle Lavallée, M. Trudel, M. Labelle et M. Lefebvre.

Au commencement du troisième acte, Mlle Hassani a chanté la charmante romance, *Seul*, du Comte de Premio-Réal, avec accompagnement d'orchestre.

A peine avait-elle terminé le dernier couplet, qu'au milieu la pluie de bouquets on a vu voler des oiseaux, des serins, qui sont allés se percher à droite et à gauche dans les galeries et sur la scène. Et l'auditoire de rappeler à outrance la romance.

Mlle Hassani a eu la gracieuseté de répondre à l'invitation en répétant le dernier couplet.

Nous invitons donc tous ceux qui n'ont pas encore assisté aux représentations de la Dame Blanche, à ne pas manquer la dernière ce soir, d'autant plus qu'ils peuvent compter qu'ils n'auront pas de sitôt occasion d'entendre ce magnifique opéra.

LES RUES.

Monsieur le Rédacteur.—Ayez donc la bonté de m'accorder un court espace dans votre intéressant journal, pour faire les quelques remarques qui suivent au sujet de certaines rues de cette cité.

D'abord, je dois dire que l'on a rempli de pierre cassée les trous les plus dangereux de la rue St. Valier, depuis la côte d'Abraham jusqu'à la manufacture Woodley. Bien des remerciements aux autorités pour cette bonne amélioration.

Dans la petite côte, vis-à-vis la propriété du Dr. Tourangeau, les fosses sont usées en plusieurs endroits, il faudrait y mettre de la pierre cassée. Dans cette même rue à sa jonction avec St. Sauveur, où le chemin est de première classe, il y a une pente qui aurait besoin d'être améliorée.

Dans la rue St. Ours, côté sud, il y a des ornières dangereuses, un charretier a été brisé sa charrette la semaine dernière. Les débris des Casernes, pierres, brique, mortier, etc., etc., rendraient cette partie de rue certainement passable, pour quelque temps au moins. Du côté nord jusqu'à la rue St. Joseph, le chemin est très mauvais, les mêmes matériaux seraient bons pour le moment.

Dans la rue St. Joseph, depuis le marché Jacques-Cartier jusqu'à sa jonction avec la rue St. Ours, on a jeté trois ou quatre voyages de pierre cassée dans les trous, avant d'en avoir enlevé la boue et de chaque côté des rails des chars urbains, il y a des trous dangereux. Tout ce parcouru est en assez mauvais état pour casser les ressorts des voitures. Les voyages de nuit sont, pour cette raison, des plus dangereux; je prendrai la liberté à ce propos de suggérer aux autorités, de vouloir bien couvrir cette partie de route avec de la pierre cassée, environ un pouce et demi ou deux pouces plus haut que ces rails, puis couvrir le tout d'une légère couche de sable et passer le rouleau de fer par dessus. Ce moyen peu dispendieux ferait de ce chemin l'un des plus fréquentés de la ville) une route excellente, il dispenserait aussi la Corporation de frais onéreux d'amélioration pour l'avenir.

Les passerelles de la rue St. Joseph,

du côté nord des rues Dorchester, St. Anselme et St. Ours, ont besoin d'être renouvelées, quelques-unes n'ont qu'un madrier de largeur, et souvent celui là est flottant.

UN CONTRIBUABLE.
8 avril 1878.

A TRAVERS LA VILLE.

UNION COMMERCIALE.—M. l'abbé L. H. Paquet donnera un entretien aux membres de cette société vendredi, le 10 du courant, à 8.30 heures p. m. Les membres sont spécialement priés d'y assister.

ANNIVERSAIRE LUGUBRE.—Hier, c'était le trente-et-unième anniversaire de la destruction des émigrés irlandais par le typhus à la Grosse-Île.

Ils arrivèrent le 8 mai 1847 à bord de l'*Urania*, venant de Cork.

PREMIÈRE COMMUNION.—L'impresario cérémonie de la première communion a eu lieu ce matin dans l'église du faubourg St. Jean. La messe a été dite par le Rév. M. Bourke et le sermon prêché par le Rév. M. Hamel, du Séminaire. Un chœur magnifique, recruté parmi les élèves des frères de la doctrine chrétienne, sous l'habile et intelligente direction du Rév. frère Nivard, a chanté plusieurs morceaux accompagnés d'un bel orchestre.

POLICE URBAINE.—La police a été assermentée ce matin pour le reste de l'année, aux mêmes salaires que l'année dernière.

On demande un sous-chef canadien-français, vu que les deux chefs sont d'origine anglaise.

ELIZA WEATHERSBY FROLIQUES.—Nous aurons de la comédie la semaine prochaine à la Salle de Musique.

Les gens qui désirent se payer une dilatacion complète de la rate, devront assister aux représentations de Mlle Eliza Weathersby; elles commenceront lundi.

Mlle Weathersby, est accompagnée de plusieurs autres célébrités de l'opéra bouffe américain.

Les journaux de Montréal nous en disent beaucoup de bien.

Ainsi, la *Gazette* nous dit ce qui suit: "Il y avait bon auditoire à l'ouverture des représentations d'Eliza Weathersby hier soir. *Hobbies* est l'une des plus desopilantes comédies que nous ayons encore entendues; c'était du dernier burlesque. Eliza Weathersby a été charmante comme chanteuse et comédienne dans le rôle de *Minnie Clover*, tandis que N. C. Goodwin, jr., comme *Prof. Pygmalion* a fait rire jusqu'aux larmes, et a été triplement applaudi.

Les autres membres de la Compagnie sont très-forts: le tout ensemble, le programme et l'exécution, est en dehors du commun, des sentiers rebattus."

SUGGESTION.—Comme mesure de prudence nous suggérons aux autorités de faire poser une rampe de fil de fer ou de cuivre sur la scène de la Salle de musique afin de préserver les robes de s'enflammer au contact des quinquets. Dans tous les théâtres des Etats-Unis, on a connu l'utilité de cette mesure, et tous l'ont adopté Québec, d'ordinaire si malheureux, ne devrait pas hésiter un seul instant à se prémunir contre les accidents.

PILOTES.—La goëlette des pilotes, *Hon. D. E. Prier*, est partie hier matin pour le Bic avec 28 pilotes à bord.

Il est aussi descendu 24 pilotes par le train du matin et 15 autres par le train du soir.

COLLISION.—Les barques *Chieftain* et *Danrobin Castle* sont venues en collision hier soir près du brise-lame; dommages insignifiants.

CROISIÈRE.—Le commandant du *Lady Hood*, M. Lavoie, écrit d'Halifax, 6 mai:

Nous partons demain à bord du *Lady Hood* pour l'Île au Sabie, et de là pour les Îles Magdeleine, afin de rencontrer la flotte des goëlettes américaines qui y vont faire la pêche du hareng en ce moment.

RETOUR.—M. Tremblay, pilote, de la barque *Hindostan*, capt. Fraser, partie d'Aberdeen, le 4 avril, avec un chargement de charbon, et arrivée hier dans le port, rapporte qu'il y a une goëlette chargée d'huile et de bois chauffage, échouée au bout-ouest de l'Île Verte.

FAITS DIVERS.

FEU A NEW-LIVERPOOL.—Entre 10 et 11 heures hier matin, le feu s'est déclaré dans un pâté de cinq bâtiments appartenant à MM. Benson & Frères, à New-Liverpool, et occupés par leurs employés. Le feu, activé par un fort vent d'est, fit des progrès rapides. On mit en opération quatre pompes à bras qui se trouvaient dans le voisinage et l'on put arrêter le feu au moment où il

allait s'acharner à la magnifique résidence de M. John McKenzie.

Il y a aujourd'hui une dizaine de familles sans abri.

MM. Benson n'avaient pas d'assurances sur leurs bâtiments.

ON DEMANDE.—On lit dans le *Fédéral* journal publié à Ottawa: "On demande trois ministres en herbe pour remplacer MM. Angers, Baker et Garneau dans l'ancien cabinet de Boucherville. On exigera des certificats de bonne conduite et des recommandations particulières. Les valets de chambre auront la préférence, mais on se contentera au besoin de cochers de fiacre ou de plongeurs à cheval. S'adresser franco, au chef du ministère des blackboulés, au Conseil-Législatif, à Québec."

ENTENDU SUR LA RUE.—Pourquoi l'adversaire de l'Hon. M. Bachand, n'a-t-il pu réussir à St. Hyacinthe? C'est que les libres et indépendants électeurs du comté ont examiné le cas avant!

HOMMAGE ET CADEAU.—Les employés de MM. Benson Frères, de New Liverpool, ont présenté à leur chef, M. James Thomson, à l'occasion de sa retraite, un magnifique pot en argent, accompagné d'une adresse exprimant des sentiments de regrets et d'estime d'une manière flatteuse pour celui à qui ils étaient adressés. M. Thomson, qui avait été pris au dépourvu et très ému, a répondu en termes appropriés et bien sentis. Ce monsieur était depuis trente-quatre ans le comptable des différentes maisons qui ont tour à tour fait le commerce du bois au chantier connu sous le nom de New Liverpool Cove à St. Romuald, et s'était attiré l'estime et le respect de tous ceux qui ont été sous son contrôle pendant cette période. Son départ sera vivement regretté de toutes les personnes que leur emploi mettait en rapports journaliers avec lui.

HORLOGE DE STRASBOURG.—On exhibe en ce moment à Montréal une horloge fabriquée sur le modèle de celle de la cathédrale de Strasbourg; elle indique les années bissextiles, les mois de l'année et les jours de la semaine, la position des planètes, les phases de la lune, etc., etc. Tous les quarts d'heure le Temps frappe sur le timbre et les apôtres sortent en procession au son des cloches et de la musique. Ensuite on voit Notre Sauveur bénissant ses disciples, St. Pierre reniant Notre Seigneur, la tentation, etc. Cette exhibition est instructive et amusante.

NAUFRAGE.—On écrit d'Ymuiden (Hollande), que la mer a rejeté sur la côte une bouteille contenant le billet suivant: "C'est l'équipage du navire le Constantinople qui meurt. Le capitaine et sa femme sont déjà morts; l'équipage se compose de huit hommes. Le premier marin se nomme Gardieux, et le capitaine, Valoise. Adieu! nous sommes sans espoir. La tempête nous a dirigés vers la côte d'Angleterre. Nous n'avons plus de temps à perdre, car nous sommes sur le point de mourir, 29 mars 1878."

QUAND S'ARRÊTERA-T-ON.—Les expositions pleuvent.

En voici une qui se distingue des autres par son originalité.

C'est une exposition de jolies filles et femmes, au-dessous de 40 ans, dans le jardin de Gilmore, à New-York. Mille exposantes se sont inscrites.

Les prix qui seront décernés aux plus beaux sujets, consistent en des bijoux, pures et sommes d'argent, variant de 100 à 3,000 piastres.

SUPPLICE CHINOIS.—Si le gouvernement chinois semble vouloir changer sa politique à l'extérieur, nous avons le regret d'avoir à constater qu'à l'intérieur il reste aussi barbare et aussi rétrograde que par le passé. Nous avons déjà dit qu'il avait fait enlever les rails du premier chemin de fer qui ait été construit sur son territoire; dans sa haine contre cette innovation, il vient encore de faire retirer de leurs poteaux les fils électriques qui unissaient Shanghai à Wou-sung.

Mais où la barbarie des haut mandarins qui gouvernent la Chine, dépasse toute mesure, c'est dans l'application des peines qui frappent les criminels et leurs descendants, fussent-ils encore au berceau. C'est ainsi, que, dans la Gazette de Pékin, on a pu lire cette monstruosité dont un roi du Dahomey ne se rendrait pas coupable:

"Le gouverneur d'Anhui a fait savoir à l'empereur comment, en 1872, il a réussi à capturer un petit garçon âgé de six ans, fils d'un chef rebelle. Trop jeune alors pour être puni, l'enfant a été emprisonné jusqu'à ce qu'il eût atteint sa majorité, onze ans, âge auquel les fils des criminels d'Etat sont reconnus majeurs. Il vient d'être mutilé et envoyé aux travaux forcés pour la vie....."

Qui n'a eu sous les yeux un album des supplices chinois? Beaucoup de personnes ont douté et doutent encore qu'on puisse infliger à des êtres humains

de pareilles tortures. Rien n'est plus réel cependant. Pas plus tard qu'au commencement de cette année, Foo-chow, une femme chinoise convaincue d'avoir tué son mari, a été condamnée à périr par le *Ling-Chi*. C'est le supplice le plus horrible qu'il soit possible d'imaginer. Le criminel est dépecé vivant et ne reçoit le "coup de grâce" que lorsqu'il s'évanouit.

MARCHE MONÉTAIRE,

New-York, 10 hs., 8 mai 1878.
Or, 4; Exchange Sterling, 86; Greenbacks, 98.

E. C. BARROW, Courtier.

Québec, 9 mai 1878.

Montant perçu aux Douanes, le 8 du courant, dans le Port de Québec, \$2,927.05.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL,

8 mai 1878.
FLEUR.—Recettes 2,999 quarts. Supérieur Extra 5.90 à 6.00; Extra Superfine 5.60 à 5.65; Fancy 5.20 à 5.30; Extra du Printemps 5.00 à 5.00; Superfine 4.70 à 4.75; Forte de Boulangers 5.15 à 5.40; Fine 4.20 à 4.30; Middlings 3.75 à 3.9; Recoups 3.15 à 3.40; Sacs Ontario 2.60; Sacs de la Cité (délivré) 2.70.
VOINE.—Recettes 600 minots.
DENRÉES—Bourre, recettes 188 tinnettes, 14c à 17c. Lard, 12.25 à 13.00.
ALCALIS—Recettes 81 quarts. Potasse 3.92 à 4.00. Perlasse nominal.

Décès.

A Beauport, le 8 du courant, M. Simon Parent, cultivateur et ancien marguillier, à l'âge de 74 ans. Ses funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, à l'église de Beauport. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

ECOLE NORMALE-LAVAL.

L'examen préliminaire pour l'admission des Elèves-Maitres et des Elèves-Maitresses aura lieu le 21 MAI (MABDI), à 9 heures A. M., aux Ursulines.

Tout candidat devra être muni d'un certificat d'âge (16 ans faits) et de moralité; s'il désire obtenir une bourse, il devra présenter de plus un certificat de pauvreté.

P. LAGACÉ, Principal.

Québec, 9 mai 1878—jd

E. J. ANGERS

NOTAIRE

A transporté son Bureau au No. 12, rue St. Pierre, en face de son ancien bureau Québec, 9 mai 1878—isp



AVIS.

Jusqu'à nouvel ordre, les Malles Anglaises par les Vapeurs de la Compagnie Océanique Canadienne, seront fermées à ce Bureau les SAMEDIS à 11.30 heures A. M.

Sac Supplémentaire à 12.30 heures P. M.
J. B. PRUNEAU, Maître de Poste
Bureau de Poste, Québec, 9 mai 1878 2f

Cour de Circuit dans et pour le Comté de L'Islet, siègeant à St. Jean Port-Joli.

CANADA, Province de Québec, District de Montmagy }
No. 2572

JEAN BAPTISTE FROTEAU, de la paroisse St. Jean Port-Joli, à l'endroit appelé St. Aubert, meunier,

vs Demandeur,
ELOI CA'ON, ci-devant du même lieu, maintenant de lieux inconnus, tanneur, Défendeur.

Séance en vacance devant le Greffier de cette Cour, le quinzième jour d'octobre mil huit cent soixante-et-dix sept.

Vu qu'il appert par le retour de Pierre Céléstin Gobeil, un des Huissiers de cette Cour, sur le dos du bref de sommation émané en cette cause, que le dit défendeur a laissé son domicile dans cette Province, et n'y a maintenant aucun domicile, mais qu'il possède des propriétés immobilières dans le District de Montmagy, il est ordonné sur motion du demandeur que par un avis à être publié deux fois en langue française, dans le papier-nouvelles appelé *L'Événement* et deux fois en langue anglaise, dans le papier-nouvelles appelé le *Mercury* tous deux publiés en la Cité de Québec, le dit défendeur soit sommé de comparaître dans la dite cause, dans les deux mois de la dite dernière publication, à défaut de quoi, il sera permis au dit demandeur de procéder *ex parte* dans la dite cause.

(Signé) L. Z. DUVAL, G. C. C.
Vraie copie, L. Z. DUVAL, G. C. C.
9 mai 1878 2f

ON DEMANDE

Une ou deux Chambres meublées pour un jeune monsieur, sur ou près de la rue St. Joseph, à St. Roch. Il ne désire pas pensionner.

S'adresser Boite 694, Bureau de Poste, Québec. 8 mai 1878—3fp

COMPAGNIE

Assurance Stadacona

Contre le Feu et sur la Vie.

Le septième et dernier des versements demandés sur le Fonds souscrit de la Cie. d'Assurance Stadacona contre le Feu et sur la Vie devient dû le 11 Mai courant. Les actionnaires sont priés de payer promptement tous les versements dus pour l'avantage général de la Compagnie et pour s'éviter les frais de perception et d'intérêt.

GEO. J. PYKE, Gérant et Secrétaire. Québec, 8 mai 1878—10j

PHILEAS CANTIN

FABRICANT D'OUTILS

203, rue St. Jean, faubourg St. Jean QUEBEC

M. CANTIN a constamment en mains un grand assortiment d'Outils, et en fabrique de tout genre.

Québec, 8 mai 1878—15j

A V I S

Est par le présent donné que j'ai été nommé ce jour Curateur à la succession vacante de feu HENRY GLASS, en son vivant de Québec, Agent.

Les créanciers de la dite succession sont par le présent notifiés de filer leurs réclamations, dûment attestées, d'ici à quinze jours, et toutes personnes endettées envers la dite succession sont priées de régler au plus tôt afin d'éviter des poursuites judiciaires.

A. DUNLOP WEBSTER, Rue St. Pierre. Québec, 8 mai 1878—3f

AUX AFFLIGÉS!

PLUS DE RHUMATISMES!

Québec, 1er avril 1878.

Chère Madame Gaden, Désirant faire connaître les bénéfices que j'ai reçus de votre remède pour la guérison du rhumatisme, je prends la liberté de vous envoyer ce certificat. En avril 1871, j'étais souffrant d'un rhumatisme dans la tête et le cou qui dura six mois. J'ai employé tous les remèdes qui m'ont été signalés, et aucun d'eux ne m'a fait de bien, sauf le vôtre qui m'a guéri spontanément et infailliblement. Je demeure votre très dévoué,

MADAME CONROY, 141, rue St. Valier

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants: J. E. Burke, Haute-Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. J. Veldon, rue St. Joseph, St. Roch.

J. VERNIER, Seul agent, rue St. Jean. Québec, 8 mai 1878.

PORTEMONNAIE PERDU.

Jeu de nuit, dans la rue d'Aiguillon, entre la rue St. Augustin et Ste. Geneviève, un PORTEMONNAIE EN CUIR contenant un Billet de \$10 de la Banque du Peuple et quelques pièces de Monnaie.

La personne qui le trouvera sera généreusement récompensée en le remettant à

MAD. M. GLOIRE TANGUAY, 81, rue d'Aiguillon. Québec, 7 mai 1878—3f

Montambault, Langlois & Langlois

AVOCATS

No. 105, COTE LAMONTAGNE

BATISSE DE L'EXPRESS. Québec, 6 mai 1878—1m

A VENDRE

AU BUREAU DE L'ÉVÉNEMENT.

LE CRIME DES FEMMES, par Raoul de Navery, 25 centimes. PATRIA, 75 centimes. LE TRESOR DE L'ABBAYE, 75 centimes. Québec, 6 mai 1878.

EAU MINÉRALE.

SOURCES ST. LEON.

Reçue tous les jours par les Vapeurs, à vendre en gros et en détail par Gingras & Langlois, Seuls Agents à Québec.

GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais. Québec, 7 mai 1878—1sp

BIÈRE LAGER.

Le propriétaire du CENTRAL HOUSE vient de recevoir et aura toujours en mains un grand approvisionnement de BIÈRE LAGER qu'il détaillera à 5 cents le verre. On fournira les familles sous le plus court avis. Pour un bon verre de Lager, allez chez DUBE CENTRAL HOUSE, Pied de la rue St. Jean Québec, 7 mai 1878—10jp

Tapis et Prelarts.

Nous avons reçu par le dernier bateau à vapeur, un grand assortiment de Tapis de Bruxelles, Tapissierie, Fossais et beaucoup d'autres, ainsi que Tapis d'Escalier de très beaux dessins, pouvant convenir à toute sorte de garnitures de maisons, de décorations artistiques, et sont vendus à des prix satisfaisants pour tous les acheteurs. Aussi quelques nouveaux patrons de Bordure pour Tapis de Bruxelles.

PRELARTS.

Dans cette ligne de marchandises, nous avons un assortiment des plus nouveaux patrons de la saison, Prelarts anglais, Ecoisais et de Hare. Il nous reste encore un bon assortiment du lot que l'on a acheté récemment à 35 0/10 au dessous des prix ordinaires, tous de bons patrons et bien conditionnés.

Un magnifique assortiment de Lits en Cuir et en Fer, de Berceaux et de Chaises Pliantes pouvant se convertir en Lits.

Lits à Ressorts, Lits de Plume, Oreillers et Traversins, Matelas en Crin et en Fibre. Ainsi que Lits à Ressorts d'une nouvelle patente sur un très bon principe, à des prix modérés.

Etoffes à Rideaux.

Repps Barrés et Unis, Brocatelle, Imitation de Brocatelle Fleurie en Laine et Soie, Crétonnes de nouveaux dessins, ainsi que les Garnitures s'appropriant à toutes les couleurs. Rideaux en Point, Dentelle et en Mousseline.

FOURNITURES EN CUIVRE.

Baquettes d'Acier rondes et plates, grande variété de Corniches, Pôles et Tubes avec Anneaux et Ornements des bouts, Crochets et Clous d'Ornementation, ainsi que toute autre Garniture que requiert les Tapisseries, Plume, Crin et Fibre à la livre. Tout ordre exécuté promptement. 5 pour cent d'escompte pour tout achat au comptant.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 7 mai 1878.

M. I. SUZOR & TESSIER AVOCATS

Ont transporté leurs Bureaux au No. 10 rue Buade, deuxième étage de la maison occupée par M. Crémazie, Libraire, vis-à-vis les Bureaux de la Fabrique de Québec.

SUZOR & TESSIER, Avocats, No. 10, rue Buade, Québec.

M. T. Suzor Jules Tessier Québec, 6 mai 1878 2mp

BANQUE DE QUEBEC.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de TROIS et DEMI par cent sur le Fonds Capital payé de cette Institution a été déclaré pour l'année semi-annuelle courante, et qu'il sera payable à sa Maison de Banque en cette Ville, le et après SAMEDI, LE PREMIER de JUIN prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés du 17 au 31 Mai prochain, les deux jours inclusivement. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu à la Banque LUNDI, LE TROISIEME jour de JUIN prochain. Le Président prendra le fauteuil à MIDI.

J. STEVENSON, Caissier, Québec, 6 mai 1878-18

GLACE ! GLACE !

Les personnes qui désirent souscrire pour de la GLACE pendant la saison d'été, soit au mois ou pour la saison, sont priées d'en voyer leurs noms et adresses aussitôt que possible.

Des arrangements spéciaux seront faits avec les familles qui résident en dehors des Barrières.

JOHN MUSSON & CIE. En face du Bureau de Poste, Québec, 6 mai 1878-6m

Emporium de Québec

Le soussigné a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un établissement au

MAGASIN SPECIAL

Consistant en tout ce qui regarde L'HABILLEMENT ET LA TOILETTE DES HOMMES

Au No. 116, rue St. Joseph, St. Roch

Sous le nom de

EMPORIUM DE QUEBEC

On trouvera toujours un assortiment considérable des plus HAUTES NOUVEAUTÉS tels que :

Chemises, Poignets, Cols, Cravates, Bottines, Chaussures, Mouchoirs, dits Soie, Studs pour Chemises et Poignets.

La plus grande attention sera portée à toutes commandes reçues pour Habilllements soit pour confection ou pour la coupe seulement.

— AUSSI —

Grand assortiment de Valises, Portemanteaux, Capots Imperméables, Pantalons, Gants, etc., etc.

J. E. CARON, Emporium de Québec, 116, rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 6 mai 1878-24

A LOUER.

Quatre Chambres garnies ou non garnies; rue Ste. Famille, No. 21, Haute Ville. Termes faciles.

S'adresser à ce Bureau ou à l'adresse ci-dessus.

Québec, 4 mai 1878-6f

DOCTEUR GINGRAS

A transporté son Bureau en face du Terminus des Chars Urbains, rue St. Valier, St. Sauveur.

Québec, 4 mai 1878.

BAZAR

En faveur de l'Œuvre du Patronage.

Le Bazar annuel en faveur de l'Œuvre du Patronage des enfants pauvres de Québec, s'ouvrira le 3 JUIN prochain, dans la Maison d'Ecole du Patronage, No. 52, rue St. Georges, faubourg St. Jean.

Les personnes charitables qui désirent venir en aide à cette excellente œuvre, en contribuant à organiser les tables, sont respectueusement invitées à envoyer leurs offres aux Dames dont les noms suivent :

Mesdames Miville-Dechéne, 11, rue Ste. Angèle; Louis Bilodeau, 49, rue Sous-le-Fort; Gustave Gagnon, 8, rue St. Flavien; et Demoiselle Céline Gagnon, 282, rue St. Valier.

La table des rafraichissements sera tenue par Mesdames L. A. Cannon, 18, rue d'Aiguillon; J. Malouin, 25, rue St. Olivier; F. Rinfret, 36, rue d'Aiguillon Québec, 4 mai 1878.

Le Poème de l'Opéra

LA DAME BLANCHE

publié en langues Françaises et Anglaises, et contenant les noms des Artistes qui doivent exécuter cet Opéra à Québec, Mardi, Mercredi et Jeudi prochain.

Prix..... 25 centins.

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, (Banque d'Épargnes.)

Une magnifique Photographie de Mademoiselle MARIETTA HASSANI

Prix { Petit format 25 centins.

Grand " 50 "

En vente chez

A. LAVIGNE, Editeur de Musique, 25, rue St. Jean.

Québec, 4 mai 1878.

GRAND AVANTAGE

pour ceux qui veulent économiser de

L'ARGENT.

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il a acheté plusieurs lots de Marchandises provenant de plusieurs Fonds de Banqueroute qu'il vendra à des PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS, tels que :

Un lot de Chapeaux en Feutre, pour hommes, à 38, 9d, valant 58, 6d.

2,000 verges Étoiles à Robes à 12 1/2 cents, valant 20 cents.

2,000 verges Alpaca Noir à 10 cents valant 15 cents

500 verges Flanelle Rouge à 15 cents valant 20 cents.

1,000 verges de Flanelle de Fantaisie à 29 cents valant 35 cents.

2,000 verges Étoiles à Chemises à 7 1/2 cents valant 10 cents.

90 verges Tweeds double largeur à 56 cents valant 70 cents.

Drap Noir, depuis 70 cents la verge.

2,000 verges Indiennes à 5 cents.

Un lot de Gants à 5 cents.

1,000 paires de Bas à 10 cents la paire, adresses en Caoutchouc à \$1.75 valant \$2.50.

— AUSSI —

Un lot de Tapissierie à 5 sous

Une visite est sollicitée

F. GIGUERE, Vis-à-vis l'Église.

Coin des rues St. Jean et Claire Fontaine, Québec, 4 mai 1878.

MAISON A LOUER

Au Village Montmagny, on peut avoir deux magnifiques logements (cinq appartements chacun) à raison de \$80 pour six mois, ou cent piastres pour l'année. Cette propriété est située sur les bords de la Rivière du Sud, avec un quai en front qui est une agréable promenade pour les occupants. Maison en briques à trois étages, possédant toutes les améliorations modernes.

S'adresser à

F. X. TALBOT, Ecr., N. P., ou à L. FLÉHET, propriétaires, Québec, 3 mai 1878-15j.



TELESPHORE DROLET

HÔ. LOGER ET BLOUTIER

No. 125, Rue du Pont, St. Roch

Tient constamment un assortiment magnifique de Montres, Horloges, Bijoux, etc., de toute sorte, etc.

Il se charge de réparer les Horloges, Montres, Bijoux, etc., avec le plus grand soin. PRIX TRÈS RÉDUITS. Québec, 3 mai 1878-1m.

DEMEMAGEMENT.

Le soussigné a transporté son Bureau au No. 23, rue St. Pierre, Québec, au second étage de la bâtisse occupée par Potvin & Carrier, Pharmaciens

A FRED EMBIEUX, Syndic Officiel, Québec, 4 mai 1878-15j

AVIS

Les personnes endettées envers la succession de feu E. C. AREL, de son vivant hôtelier, Cul-de-Sac, Basse Ville, sont priées de payer sans délai; et celles qui ont des réclamations contre la dite succession, voudront bien les filer, dûment attestées, au soussigné, qui les réglera.

LEON AREL, 18, Marché Champlain, Québec, 3 mai 1878-6f.

MAGASIN A L'EPREUVE DU FEU A LOUER

S'adresser à C & W. WURTE E. Québec, 30 avril 1878-12f

TERRES A VENDRE PAR ENCAN

A STE. FOYE.

Deux terres situées en la paroisse de Ste. Foye, de 3 et 2 arpents de front respectivement sur 27 arpents de profondeur, avec Maison, Granges, etc., appartenant à J. B. BEDARD, sont vendus au Bureau des Notaires soussignés, M. RDI, le 14 de MAI, à DIX heures du matin.

Environ la moitié de la superficie en bois debout. Conditions libérales.

TESSIER & DELAGE, No. 10, rue d'Aiguillon, Québec, 30 avril 1878-jdp

Epiceries à bon marché!

Epiceries à bon marché!

LECLERC & LETELLIER

Ayant acheté la succession de ALPHONSE DION & CIE, sont prêts à vendre à bon marché, un assortiment choisi d'Epiceries et de Liqueurs.

Ayant acquis dans les affaires une expérience de QUINZE ANNÉES de pratique, nous nous flattons de pouvoir satisfaire les plus difficiles.

LECLERC & LETELLIER, Québec, 27 avril 1878-1m

LIQUIDATION DES AFFAIRES.

Le soussigné désire informer ses pratiques et le public en général, qu'il entend liquider ses affaires, et il prend en même temps cette occasion pour leur faire savoir qu'il vendra son fonds de commerce au plus bas prix possible.

N. RIOUX.

Québec, 25 avril 1878-2m

J. H. BOTTERELL & CIE,

Manufacturiers de Chaussures (EN GROS)

RUE ST. VALIER, QUEBEC,

Sont prêts à vendre en lots à la convenance des acheteurs à des conditions faciles tout le stock manufacturé récemment acheté de la succession Joseph Woodley.

Les effets sont nouveaux, adaptés à la saison et bien assortis.

Les marchands de la ville et de la campagne feront bien d'aller examiner ce stock. Québec, 23 avril 1878-1m

MAISON A VENDRE.

Une magnifique propriété à Ste. Jeanne de Nouvelle, Chemin de Fer de la Rivière Nord, située en face de l'Église et à proximité des chars. Conditions libérales.

JOSEPH BUSSIÈRE, Propriétaire, 17 avril 1878-1m

PROPRIETES A VENDRE.

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic paroisse de St. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demi de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construit, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois-quat d'arpent de front sur environ trentes-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendues à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la

SOC. CONSTRUCTION MUTUELLE, No. 26, rue St. Jacques, B-V, Québec, 1er avril 187

F. BARBEAU,

Pointe-à-Croquet, Tapissier, Vitrier et Bouteilleur.

Nouvelle méthode de blanchir les planches, sans se servir d'échafauds, ni avoir à enlever les tapis

M. Barbeau changea son domicile au 1er mai prochain, et déménagera de la rue Daube au No. 8, rue Belleau, la première rue en face des rues St. Valier et Arago. Québec, 13 avril 1878-2m



Avis aux Contracteurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le Bureau de Poste de St. Jean, N. B.," seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'UNDI, le 20 de MAI courant, à MIDI, pour l'érection et l'achèvement des dites bâtisses.

Les plans, les spécifications, etc., peuvent être vus à ce Bureau, et au Bureau de Matthew Stead, éc., Architecte, St. Jean, N. B., le et après LUNDI, le 29 courant, où on obtiendra des blancs de soumission et toutes les informations nécessaires.

Les contracteurs sont notifiés que les soumissions ne seront pas considérées à moins qu'elles soient faites en conformité des blancs imprimés, et dans le cas d'une société, la signature, l'occupation et la résidence de chacun des membres composant la dite société devra être donné.

Afin d'assurer l'exécution fidèle du contrat, des cautionnements seront requis par hypothèque sur bien fonds ou par un dépôt d'argent, sûreté publique ou municipale, parts de banques pour un montant de cinq pour cent sur le coût total du contrat.

La soumission devra être apposée les noms de deux personnes solvables résidant en la Puissance, voulant bien se porter caution pour la fidèle exécution du contrat par la partie contractante

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse, ni même aucune des soumissions

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 mai 1878-4f

H. S. SCOTT & CIE.,

No. 60, RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE.

Graisse pour Essieux de Fraser.



Graisse pour Essieux de Fraser.

Voyez à ce que vos voitures aillent bien, en employant la

GRAISSE pour ESSIEUX de FRASER

la meilleure sur le marché.

EN GROS ET EN DÉTAIL

à des prix très réduits.

Québec, 18 avril 1878.

TERRE A VENDRE.

A vendre dans la paroisse de St. Prime, Lac St. Jean, un magnifique lot de très-belle terre de 200 acres, traversé par un cours d'eau

S'adresser sur les lieux à

JEAN FRADET, Ou à JOS. LACHANCE, Epicier, 14, rue Sous-le-Fort, B-V Québec, 27 mars 1878.

Tableau indiquant l'heure du Départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, 7 Esq., Mai 1878.

DEPART DES MALLES. CLOS.

A M. P. M. ONTARIO. S. M. P. M.

8:00 Ottawa par chemin de fer (a)..... 6:15

9:00 Ft. de Québec (a)..... 6:15

9:30 Québec

10:00 Antwerp, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Town de Peat et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)..... 6:5

10:30 Station Chaudière

11:00 Cité de Montréal, par chemin de fer, et l'Église, toutes les jours (a)..... 6:15

11:30 Trois rivières et Sorel, chemin de fer, tous les jours (a)..... 6:15

12:00 Cité de Montréal, Trois rivières, Sorel, Port-Bouché, Berthier et St. Jérôme les Bauges, par chemin de fer, tous les jours, tous les jours (a)..... 4:30

12:30 Leode, Mégantic, tous les jours..... 6:15

1:00 St. Gilles (St. Sylvestre, mardi, jeudi et samedi) (a)..... 6:15

6:30 Chamblé de fer de la Rivière-de-la-Paix, tous les jours, tous les jours (a)..... 6:15

6:45 Par Express, à la Rivière-de-la-Paix, tous les jours (a)..... 6:30

6:45 MONTREAL LOCALES, Comtés de Beauce et Dorchester, par chemin de fer Lévis et Kennebec

tous les jours... 1 30

8:30 Beaumont et St. Michel, tous les jours..... 4:30

8:30 3:00 Bienville, Lauson, et St. Joseph, (Indian Cove), 2 fois par jour... 8:00 4:30

Lévis, 3 fois par jour..... 11:30 4:30

8:00 4:30 Québec-Sud, 2 fois par jour..... 7:00 4:45

3:00 New Liverpool et St. Jean Chrysostôme, 2 fois par jour..... 8:00 4:30

Sillery Cove..... 9-

8:00 2:30 Spencer Cove 2 fois par jour..... 8:00 2:30

St. Sauveur et St. Roch, 4 fois par jour..... 8:30 4:30

15:30 5:00

18:30 2:30

19:30 5:00

9:00 Bergeville et Cap-Rouge..... 3:00

Elve-Sud (ouest), St. Nicolas jusqu'à Bécancour, tous les jours..... 8:00

8:00 Rive-Nord (ouest), Ste. Foye, Ancienne Lorette, et Tra-Bivivés, par terre, tous les jours..... 4:00

5:00 Rive-Nord (est), par terre, Beauport, Chute Montmorency, et Tite des Caps, Comtes Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, tous les jours..... 9:30

8:30 Baie St. Paul, Les Éboulements, Malbaie, Tadoussac, Grande Baie et Chicoutimi, par le Navigation à Vapeur du St. Laurent, tous les mardis..... 6:30

8:00 Ile d'Orléans, lundis, mercredis et vendredis..... 4:30

8:00 Bourg Louis, St. Raymond, Port-Rouge, Ste. Catherine, lundi, mercredi et vendredi Valcartier et Stonyham, mercredi et samedi..... 4:30

10:00 Laval et Lac Beauport, mercredi et samedi..... 2:30

10:00 Charlesburg et Lorette, et L. Ambrose, tous les jours..... 4:00

BAIE DES CHALEURS

9:30 Matapédia, Croas Point, Maria, Campbellton, Nouvelle, Shoalbred, Caplin & New Richmond, par terre, tous les jours Comtes de Bonaventure et Gaspe, par terre tous les jours..... 7:00

9:30 PROVINCES MARITIMES

9:30 Partie Septentrionale du N.-Brunswick, Edmundston, Woodstock, par terre, tous les jours..... 6:30

9:30 Nouv.-Brunswick, Fredericton, St. Jean, Ile du Prince Edouard et Nouvelle-Ecosse, par le chemin de fer international tous les jours..... 6:30

Terreneuve et Bermuda, W. I., à 6:30

est comprise dans chaque malle pour Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée de vapeurs (tous les jours) de New-York, ÉTATS-UNIS, Boston et New-York, etc..... 6:15

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, etc., payées d'avance, vole de New York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées à..... 6:15

Pour la Havane et les Indes Occidentales, vole de la Havane, à New-York, tous les jours..... 6:5

d'où les malles sont expédiées chaque jeudi..... 6:15

Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et la Brésil, à New-York, etc..... 6:15

d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois.....